



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Afghanistan

Question écrite n° 118705

### Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les déclarations tenues par le chef d'état-major des armées concernant deux journalistes détenus en otage en Afghanistan. En effet, quelques mois avant leur libération, le chef d'état-major des armées avait indiqué, lors d'un entretien radiophonique le 20 février 2011, que plus de dix millions d'euros avaient été dépensés pour obtenir leur libération. Pourtant, encore récemment dans une réponse à une question écrite publiée au *Journal officiel* du 23 août 2011, le ministre des affaires étrangères a rappelé que « dans un souci d'efficacité et dans l'intérêt même des otages, il convient de rester discret sur le détail des actions entreprises par la France ». Elle lui demande donc de lui indiquer pour quelles raisons le chef d'état-major des armées avait évoqué ce montant et à quelles dépenses il faisait référence pour avancer ce chiffre.

### Texte de la réponse

Alors que des critiques étaient portées à l'encontre de la mobilisation des autorités et des services de l'État pour obtenir la libération des deux journalistes de France 3 retenus en otage en Afghanistan, le chef d'état-major des armées avait tenu à souligner, lors d'une émission radiophonique, au mois de février 2010, le plein investissement des forces militaires déployées dans ce pays pour tenter de retrouver les intéressés. C'est dans ce cadre que le chef d'état-major des armées avait fait état de la valorisation estimée, à la date de son propos, des moyens engagés par les armées dans cette opération. Ainsi que le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes l'a rappelé à plusieurs reprises, dans un souci d'efficacité et dans l'intérêt des otages français encore détenus dans le monde, il est nécessaire de ne pas détailler les actions entreprises et les dispositifs mis en oeuvre par notre pays pour faire recouvrer la liberté à nos compatriotes.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Danielle Bousquet](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118705

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants

**Ministère attributaire :** Défense et anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 septembre 2011, page 10203

**Réponse publiée le :** 14 février 2012, page 1306